

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 2. Février-Mars 1920

SOMMAIRE :

Réunions du Mois.

I. Association des Anciennes Elèves

1. *Compte rendu de l'Assemblée générale.*
2. *Causerie de M. Félicien Challaye sur le Drame Lyrique ou Nô et le théâtre de poupées au Japon.*
3. *Décoration et Citation.*
4. *Mariages et Naissances.*
5. *Décès.*
6. *Bibliothèque.*

II. Société de Bienfaisance

1. *L'Assemblée générale de la Société de Bienfaisance.*
2. *Cercle amical.*

III. Correspondance et Informations

1. *Quelques notes sur le Canada. Aline Chalufour.*
2. *Situations au Maroc et en Algérie. — Questions coloniales et sportives.*
3. *Chez les Y. W. C. A.*
4. *Bibliothèque Américaine.*

Réunions du Mois

Le 3^e samedi de mars (20 mars), Mme Ch. Guillon, surintendante à la Lauraine-Dietrich d'Argenteuil, parlera des « Surintendantes d'Usine » à notre réunion d'anciennes élèves.

La causerie sera précédée d'une heure de Musique (2 h. 3/4).

Les 3^e samedis de chaque mois auront lieu des réunions amicales, régulières (musique ou conférence) et tasse de thé.

Le 3^e samedi d'avril (17 avril), réunion musicale à 4 heures.

Cercle amical, dimanches 11 avril et 9 mai à 2 heures.

Réunion de Bienfaisance, jeudi 13 mai, à 5 heures.



1. Association des Anciennes Elèves

Compte rendu de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale de 1920 a eu lieu le jeudi 29 janvier à 2 heures.

Sensiblement plus nombreuses que l'an passé, nous nous sommes réunies probablement pour la dernière fois dans la salle habituelle où ont lieu nos séances depuis vingt ans.

L'accroissement du Lycée va obliger à transformer cette salle en étude, mais, grâce à la bienveillance de Mme la Directrice, l'Association conservera un domicile spécial, où elle pourra transporter mobilier et bibliothèques, et où se tiendront les réunions.

Mêlées aux sociétaires et aspirantes, un certain nombre de membres honoraires assistaient à l'assemblée, nous apportant une fois de plus le témoignage de l'affectueux intérêt qu'elles portent à nos efforts.

La réunion était présidée par nos deux présidentes d'hon-

neur, Mlle Stoude, directrice honoraire, et Mlle Plicque, directrice actuelle du Lycée Molière.

La vice-présidente, Mlle Henriette Hécart, étant malade n'avait pu remplacer la présidente Mlle Dupuy, dont nous avons déjà annoncé le départ.

Avant de nous quitter, Mlle Dupuy avait pourtant fait parvenir son rapport de fin d'année à la secrétaire, Mme Delzant qui en donne lecture en son nom :

Rapport de la Présidente

MESDAMES LES DIRECTRICES,

CHÈRES AMIES,

Nous voici, ou plutôt vous voici une fois de plus réunies en assemblée générale dans notre vieux Lycée. Cette fois encore nous allons pouvoir ensemble jeter les yeux sur le passé, envisager ensemble l'avenir, prendre des résolutions nouvelles et énergiques pour que toujours plus vivante et plus utile soit notre chère A.

Mais je veux commencer par souhaiter la bienvenue, à celles qui, aujourd'hui sont nouvelles parmi nous, à 4 sociétaires perpétuelles : Mlles Jeanne et Madeleine Courtin, Mmes Derevoye (Marcelle Bourcier), J. Pavot (Mathilde Cormier) ;

à 16 sociétaires : Mlles Sabine Arnou, Yvonne Burgaz, Jeanne Cadet, Marie-Thérèse Devos, Valentine Dreye, J. Etlin, Zina François, Geneviève Gillet, Mme Jean-Girard (Marguerite Dubois), Mlles Georgette Guichard, Colette Henriquez, Madeleine Kopp, Madeleine Lévinger, Marietta Martin, Yvonne Pichard, Marcelle Pluot, Marie-Louise Thiallier, Valentine Verhelst ;

à 15 aspirantes : Mireille Ardoin-Dumazet, Marguerite-Marie Chalufour, Jacqueline Devin, Gisèle Emden, Yetta Gaisenband, Marie-Thérèse George, Mina Kapoulinsky, Georgette Kauffmann, Elisabeth Lartigue, Simone Loëwé, Marie Morouzi, Adrienne Polack, Yvonne Polack, Marguerite Anidor, Jacqueline Teutsh, Marianne Weill.

Revenons au passé et saluons d'abord la mémoire de celles dont nous avons à déplorer la perte, un de nos professeurs,

Mme Jobbé-Duval qui enseigna plus de vingt ans au Lycée et dont nous conservons toutes un si vivant souvenir ; plusieurs de nos plus jeunes compagnes : Mlle Chrémieu, élève de 6^e année, Mlle Paulette Hartmanshem, élève de 5^e année, Mlle Jeanne Portinan, enfin, morte à la fin des vacances, lorsqu'elle allait entrer en 3^e année. Avec vous toutes je m'associe au deuil de leurs familles.

Le passé... il y a dans cette année écoulée bien des souvenirs émouvants. Toutes vous revivez avec moi, ces quelques jours de juillet où nous avons dit adieu à notre chère et regrettée Mlle Stoude, à celle qui a été pour nous, l'exemple, le guide, la conseillère, dont la ferme direction a su mener à bien la vie générale de notre grande Maison, et la vie individuelle de chacune de celles qu'elle appelait, — et qui se sentaient — *ses filles*.

Cette distribution de prix du 12 juillet nous a permis de la revoir une dernière fois à la place qu'elle aura toujours dans notre meilleure mémoire, celle de notre cœur : par un beau soleil, — les cours du lycée, égayées des robes claires et des visages heureux des bonnes élèves récompensées, auxquelles se mêlaient près de cent anciennes, revenues de très loin, souvent, pour cette jolie solennité, — notre chère Directrice a senti quelle place elle tenait et tiendrait toujours dans notre vie. Chaque année, à la distribution des prix du petit comme du grand Lycée, un nom vénéré rappellera 31 ans d'activité, de talent et de conscience et cette bonne semence portera ses fruits.

Heureuses encore dans notre malheur, nous avons, perdant une telle amie, retrouvé en Mme la Directrice une autre amie. Mlle Plicque, venant de Rouen, nous a, en octobre, à la réunion du Conseil, promis son aide et son précieux concours pour notre A. en des termes si affectueux et encourageants que je veux encore l'en remercier ici. De suite, elle a accepté la présidence honoraire que nous la prions de prendre ; elle a assisté à nos réunions, s'est intéressée aux questions pour lesquelles nous sollicitons son avis. La vente de Charité l'a trouvée inlassablement prête, et le très beau succès matériel des journées des 3 et 4 décembre n'est pas peu dû

à son aidé. Quand le Lycée se surpeuplant démesurément il faudra songer à utiliser pour les classes, notre ancienne salle de réunion, Mlle Plicque nous logera complaisamment dans la salle des fêtes : vous voyez que grâce à elle, nous aurons ignoré — chose rare en ce moment — la crise des logements. Je n'oublie pas non plus le dévouement si appréciable de notre vice-présidente qui m'a remplacée bien souvent et fait plus qu'elle ne pouvait étant si prise par son service au Lycée.

Ainsi aidées, nous avons pu nous donner aux œuvres qui nous occupent régulièrement, et nous intéresser à d'autres.

Tout d'abord, la *Maison des Lycéennes*, dont la situation, par suite de la guerre, était assez précaire, a été relevée grâce au brillant résultat de la vente de charité qui a eu lieu au ministère de l'Instruction Publique le 25 mai 1919. Une subvention de 75 fr. jointe à une collecte faite dans les grandes classes permirent de couvrir les frais d'installation du buffet dont le Lycée Molière avait assumé la charge et que Mme Bernheim avait ingénieusement organisé. Ce comptoir a produit un bénéfice net de 926 fr. 20 bien qu'aucune carte n'eût été envoyée. La tombola artistique organisée par Mme Delzant a rapporté 6,540 fr. : nous avons donc la satisfaction d'avoir produit presque le 1/3 des recettes.

Le *Service de Placement*, filiale de l'Union, auquel le Lycée Molière a versé une subvention de 50 fr. en 1919 a fonctionné avec succès. 239 demandes d'emploi ont été reçues, sur lesquelles 74 ont été satisfaites ; 165 sont en cours ou non satisfaites ;

166 offres d'emploi ont été reçues, 74 ont été satisfaites ; 92 sont en cours ou non satisfaites.

Les Bourses de l'Association et la Bourse d'études ont été décernées à deux de nos compagnes qui le méritaient et en profiteront. C'est à Mlle Sabine Arnou, élève à l'École des Hautes Etudes Commerciales, qu'a été attribuée la bourse d'études.

La Société de bienfaisance ne fait que progresser : chaque année de nouveaux concours, de nouvelles collaborations affluent : 80 enfants ou jeunes filles ont respiré grâce à elle, autre chose que notre air surchauffé d'été ; la vente a rapporté

une recette totale de 16.693 fr., dont 15.718 de bénéfice net, sur lesquels 12.634 vont à la S. de B. A la vente, un comptoir spécial avait été organisé pour le *livre de l'aveugle* : œuvre admirable, œuvre que nous vous recommandons encore, car, hélas, elle aide ceux qui ne guériront pas et fonctionne au Lycée, dans une salle spéciale, avec l'aide dévouée de Mlles A. Schlessier et Zilliox, professeurs au Lycée, ainsi que de nos compagnes, Mlles Germaine Belot, Yvonne et Marguerite Fournès, Renée Bergman, Hélène Burgaz et Madeleine Albert-Petit.

Un comptoir spécial encore, organisé par Mme Armagnat, devait profiter à notre *famille adoptive de Dormans*, à laquelle des outils de travail ont été fournis pour le père et la mère ainsi que tous les objets ménagers de première nécessité. Mme Armagnat s'est procurée des étoffes pour reconstituer le trousseau. Mme Bohren avait aussi un comptoir au profit d'une *famille des pays dévastés*, dont la situation était très émouvante. Sur le bénéfice de son comptoir elle avait prélevé 50 fr. pour aider une veuve de guerre qui n'était point des nôtres; notre Association veut ainsi prouver que son activité charitable rayonne en dehors du Lycée.

D'autre part, une tombola organisée par Mme Delzant a rapporté 320 fr. qui ont été versés à la *Pouponnière de l'Entr'aide* des Femmes françaises, œuvre à laquelle notre Recteur nous avait souvent engagées à nous intéresser.

La *Bibliothèque* remise en état et bien dirigée maintenant par Mlle Albert-Petit est une ressource précieuse pour beaucoup.

Voici pour ce que nous avons fait au point de vue philanthropique ; le point de vue social nous touche aussi, et nous saisissons cette occasion de réunion générale pour vous redire ce qui dans chaque *Bulletin* vient se placer sous vos yeux peut-être un peu distraits par la vie sans cesse plus compliquée. C'est que les *Infirmières Visiteuses* sont une œuvre excellente, indispensable, une œuvre de portée immense, car elle sauvegarde l'avenir d'une race si cruellement atteinte par la guerre ; la *ferme des Ecoles*, l'*école de notariat* sont des débouchés intéressants pour les femmes intelligentes et actives

que vous voulez être. L'École d'action sociale, *Pro Gallia*, n'a pas besoin de réclame : elle correspond absolument au besoin que nous avons toutes de nous intéresser « au service des autres », comme nous l'a dit si excellemment notre conférencier, M. Doumergue.

Cette conférence, celle de M. Dalmeida n'ont pas été seulement l'occasion d'entendre des choses intéressantes et bien dites ; non, leur vrai sens, c'est d'être la cause d'une réunion entre nous, d'une occasion de se voir, et c'est par là que je veux finir mon discours — et mon passage à la présidence de l'A. — comme d'ailleurs par là que j'ai commencé en 1917.

Oui, il faut que nous arrivions à nous connaître plus, pour pouvoir nous aider davantage. N'oublions pas que la guerre en rendant la vie difficile aux heureux de ce monde l'a rendue impossible aux moins privilégiés, et il y en a certainement parmi nous. Tâchons de les connaître, nous aurons un si grand soulagement à sentir que notre effort commun peut apporter quelque douceur à une compagne dont la vie matérielle est pénible.

Et maintenant, chères amies, je vous dis adieu : et cela m'est dur, car j'aime profondément le Lycée et les Lycéennes.

Vous allez avoir à choisir une présidente : c'est un moment critique, la France l'a traversé récemment et a bien voté. Faites de même : votre tâche est moins redoutable !

Ce résumé de l'œuvre accomplie au cours de l'année qui vient de s'écouler est salué par de nombreux applaudissements.

Mlle Stoude exprime la pensée de l'Assemblée entière en interprétant ces applaudissements, comme un hommage de reconnaissance à la présidente qui nous quitte, après avoir communiqué à notre Association, pendant les trois années qu'elle l'a dirigée, quelque chose de sa vie ardente et généreuse.

« A la veille même de l'Assemblée générale, ajoute notre directrice honoraire, votre Association a eu occasion de remplir le rôle de solidarité auquel vous conviait votre présidente, en avançant, par l'entremise de Mlle Scott, une somme de trois cents francs à une de vos compagnes malades. »

À ce propos, notre compagne a exprimé le regret que dans notre Association, ne fonctionne pas un service de prêts réguliers, comme cela a lieu dans d'autres A., celle de l'École normale de la Seine, par exemple, où des secours minimes d'ailleurs, sont prévus en cas de maladie, de mariage ou de naissance d'un enfant. Si ce service existait, pense-t-elle, beaucoup hésiteraient moins longtemps, avant de s'adresser à nous.

Nos présidentes d'honneur pleinement d'accord avec l'Assemblée générale ne sont pas de cet avis. Avec une organisation identique à celle dont il est question, l'état de nos finances ne nous permettrait de mettre à la disposition de nos compagnes que des secours tout à fait insuffisants. Le système de secours ou prêts d'honneur, tel qu'il fonctionne actuellement, répond aux besoins de notre Association et à ceux du milieu parmi lequel se recrutent ses membres.

Les intéressées peuvent, en toute sécurité de discrétion, s'adresser soit à la présidente de l'A., soit à Mlle Stoude, soit à Mlle Plicque, suivant qu'elles auront été en rapport avec l'une ou avec l'autre. Il n'est même pas nécessaire de faire de demande personnelle, car il se rencontre toujours un tiers, professeur ou ancienne élève, pleinement disposé à servir d'intermédiaire entre le bureau de l'A. et celle de nos compagnes qui a besoin d'une aide momentanée.

La trésorière donne alors lecture du rapport financier et du projet de budget pour 1920 :

Rapport de la Trésorière

I. RESSOURCES ANNUELLES

1^o Recettes

En caisse au 1 ^{er} janvier 1919	43 52
Reçu 28 cotisations d'aspirantes	56 »
11 abonnements au <i>Bulletin</i>	22 »
5 cotisations arriérées (de 1913 à 1916)	50 »
9 cotisations 1917	90 »
37 — 1918	370 »
228 — 1919	2.280 »
10 — 1920	100 »
Frais de recouvrement payés par les sociétaires ...	82 70

Intérêt de l'argent placé :

Rente 3 o/o	112 »	}	402 51
Rente 5 o/o	150 »		
2 Obligations Ville Paris 99	17 20		
3 Obligations Ville Paris 98	25 62		
4 Communales	41 85		
2 Obligations Ville Paris 94-96	17 36		
3 Obligations foncières 95	36 72		
Intérêt de l'argent en compte courant	1 76		

Total des recettes au 31 décembre 1919 3.496 73

2° Dépenses

Bourse de l'Association	315 75
Bourse d'Études	500 »
Aide à une sociétaire	500 »
Don à la Société de Bienfaisance	302 »
Cotisation à l'Union des Associations	40 »
Don à l'Office de Placement de l'Union	50 »
Cotisation aux Infirmières-Visiteuses de France ...	10 »
Gratification aux Domestiques	30 »
<i>Bulletins</i>	860 »
Frais de poste	120 85
Timbres de quittance	45 »
Frais de bureau de la secrétaire	9 50
Frais de bureau de Mlle Dupuy depuis sa Présidence	26 65
Garde des titres et frais de banque	13 56
Transfert au fonds de réserve (1/10 de l'intérêt du capital placé)	40 25
Participation de l'A. au buffet de la Maison des Lycéennes	75 »
Don au « Livre de l'Aveugle »	50 »
Frais d'impression des circulaires	48 »

3.036 56

En caisse au 1^{er} janvier 1920 : 460 17

II. FONDS DE RÉSERVE

1° Recettes

En caisse au 1 ^{er} janvier 1919	1.043 28
3 versements sociétaires perpétuelles	450 »
1/10 de l'intérêt du capital placé	40 25
	<hr/>
	1.533 53

III. PROJET DE BUDGET

1° Recettes prévues

En caisse	460 17
A percevoir : Cotisations	3.000 »
Intérêt de l'argent placé	410 »
	<hr/>
	3.870 17

2° Dépenses à prévoir

Bourse de l'Association	400 »
Bourse d'Etudes	500 »
Aide à des sociétaires	500 »
Don à la Société de Bienfaisance	300 »
Cotisation à l'Union des Associations	40 »
Cotisation aux Infirmières-Visiteuses	10 »
Don au « Livre de l'Aveugle »	50 »
Prix de l'Association	20 »
Gratification aux domestiques	30 »
Frais des réunions et circulaires	60 »
Nettoyage du tapis de table	5 »
Don aux Pupilles de l'Ecole publique	200 »
Timbres de quittance	45 »
Frais de poste	160 »
<i>Bulletins</i>	900 »
Frais de bureau	20 »
Garde des titres	15 »
Transfert au fonds de réserve	45 »
	<hr/>
	3.300 »

Le rapport de la trésorière est approuvé à l'unanimité, mais l'Assemblée décide de porter l'aide prévue aux sociétaires de 500 à 1.000 fr.

Dans le projet de budget, le chapitre des dépenses prévues est donc porté de 3.300 fr. à 3.800 fr.

Mlle Stoude transmet alors à l'Assemblée générale, les remerciements de la mère de la boursière, puis donne lecture de plusieurs lettres d'excuses, notamment de Mlle Scott qui remercie, l'A. de sa prompte intervention en faveur de notre compagne malade ; de Mlle H. Hécart si désolée de n'avoir pu assister à l'Assemblée générale, de Mlle S. Karpèls, de Mlle H. Viénot qui manifeste sa satisfaction de la réouverture de la bibliothèque, mais qui souhaiterait qu'une fois, au moins, sur trois, elle pût rester ouverte jusqu'à 5 heures.

Mlle Albert-Petit exprime son regret de ne pouvoir assurer le service jusqu'à cette heure ; suivant les cours de « Pro Gallia », elle est obligée de partir à 4 heures, dernière limite, mais Mlle Schlessier qui habite le lycée veut bien, le mardi de 5 à 6 heures, se tenir à la disposition de nos compagnes *qui ne peuvent venir plus tôt.*

A propos de la Bibliothèque, on rappelle qu'il existe un certain nombre de livres étrangers acquis autrefois sur les fonds spéciaux des clubs anglais et allemands et, ne faisant pas partie de notre bibliothèque. Pour éviter de la confusion et du désordre, Mlle Plicque, directrice du Lycée, propose que la liste en soit soumise aux professeurs de langues ; celles-ci choisiront les volumes qui leur paraîtront convenir à la Bibliothèque de l'A. et conserveront ceux qui pourront être utilisés pour leurs élèves.

On demande également s'il ne serait pas possible de faire des prêts de livre par envois postaux aux sociétaires éloignées de Paris, ou malades. L'idée est trouvée excellente, particulièrement en ce qui concerne les sociétaires malades, pourvu qu'elles ne soient pas atteintes de maladies contagieuses. Il suffira donc, pour recevoir des livres, d'adresser une lettre au Lycée à la bibliothécaire en y joignant en timbres le montant de l'envoi postal.

Mme Delzant demande la parole pour entretenir l'Assem-

blée générale du projet de réunions figurant à l'ordre du jour ; elle insiste sur la nécessité, pour resserrer les liens de camaraderie entre nous, d'organiser des réunions régulières comme cela a lieu dans d'autres Associations plus jeunes de Lycées parisiens.

Le programme de causeries sur des sujets actuels ne paraît pas rencontrer grande faveur. On préférerait des réunions musicales. Il y a dans l'Association, et notamment parmi les membres qui viennent assiduellement au Cercle Amical, de nombreux éléments pour organiser des séances musicales intéressantes. Mlle Gabrielle Wahl veut bien promettre son concours pour cette organisation.

A l'unanimité il est décidé que ces réunions seront accompagnées d'un thé fort modeste, mais qui contribuera à y donner plus de cordialité.

On en inaugurera la série, le samedi 21 février à l'occasion de la Conférence de M. F. Challaye, car il est préférable de les fixer au samedi plutôt qu'au jeudi, ce qui en facilitera l'accès aux aspirantes et aux sociétaires jouissant des loisirs de la semaine anglaise.

Mmes les Directrices pensent qu'il pourrait y avoir cinq ou six de ces réunions, aux cours de l'année, en octobre, novembre, février, mars, mai, celle de décembre étant remplacée par la vente, et celle de janvier par l'Assemblée générale à l'issue de laquelle on rétablira l'an prochain la coutume du thé d'avant-guerre.

Avant de nous séparer on rappelle qu'au dernier *Bulletin* était joint un appel conviant nos compagnes à souscrire pour l'achat d'une des œuvres de Mlle Moria destinée à notre salle des anciennes élèves.

Mlle Moria a été très sensible à cette manifestation de notre reconnaissance et il serait désirable que le plus grand nombre de nos compagnes, même celles qui ne font pas partie de l'A. puissent s'y associer.

Mlle Stoude donne lecture de la lettre à l'Assemblée et invite nos compagnes à en donner communication autour d'elles rappelant que les souscriptions doivent être adressées à notre trésorière.

L'ordre du jour étant épuisé on procède au vote pour le renouvellement partiel du comité.

Il s'agit de procéder au remplacement de Mme Giéseke (G. Nordling), Mlles H. Hécart, S. Karpelès, Mme Piat (M. Lelièvre), Mlle M. Romand, membres sortants, de Mlle Dupuy et de Mme Mantoux (D. Hertz), démissionnaires.

Au moment de procéder au vote, on apprend que Mlle Jeanne Mathias n'est pas encore majeure, elle ne peut donc faire partie du conseil. Sa candidature sera néanmoins maintenue pour qu'elle puisse être appelée lorsque sa 21^e année sera révolue, à remplacer une vacance, s'il s'en produisait une au cours de l'année.

Mlle Germaine Belot pose également sa candidature.

Se présentent donc aux élections :

Mlle Germaine Belot, Renée Bergman, Hélène Burgaz, Mme Giéseke (M. S.), Mlles S. Karpelès (M. S.), Hécart (M. S.), Jeanne Mathias, M. Romand (M. S.), Mme Piat (M. S.).

Au dépouillement du scrutin, Mlle H. Hécart, Mme Piat, Mlles M. Romand, R. Bergman, S. Karpelès, H. Burgaz, Mme Giéseke, obtiennent le plus grand nombre de voix et sont déclarées élues.

Viennent ensuite Mlles G. Belot et J. Mathias.

Mlle H. Hécart, Mme Piat, Mlles M. Romand, R. Bergman, S. Karpelès, qui viennent en tête de liste, remplacent les 5 membres sortant en 1920.

Dans le même ordre de majorité décroissante, Mlle H. Burgaz remplace Mlle Dupuis sortant en 1922, et Mme Giéseke, Mme Mantoux sortant en 1921.

Le Conseil se réunit alors pour constituer son bureau.

Mlle Bergman consent à accepter la présidence de l'Association ; Mlle Hécart, demeure vice-présidente ; Mme Dupuis secrétaire, Mlle S. Feist, secrétaire-adjointe, Mlle Albert-Petit, trésorière, Mlle M. Romand, trésorière-adjointe.

Avant de communiquer à l'Assemblée générale le résultat du vote, les membres du conseil décident que l'avance de 300 fr. consentie à leur compagne malade pourra être portée à 500.

Causerie de M. Félicien Challaye

*Agrégé de l'Université,
Professeur de Philosophie au Lycée Charlemagne,
sur le*

DRAME LYRIQUE OU NÔ ET LE THÉÂTRE DE POUPEES AU JAPON

Nos réunions Amicales Mensuelles ont été fort brillamment inaugurées, le samedi 21 février par une causerie aussi intéressante qu'originale, que M. Félicien Challaye a faite devant un très nombreux auditoire !

Le conférencier n'était point un inconnu pour nous : avant la guerre, il avait déjà parlé au Lycée Molière du Japon, où il a fait de fréquents séjours, qu'il connaît bien et qu'il aime.

Celui qu'il nous a révélé à travers le drame lyrique ancien et le théâtre populaire de poupées, est un Japon mystérieux, où pénètrent difficilement les étrangers et qui n'en est que plus curieux à entrevoir.

Nous remercions de nouveau ici M. Challaye du vif plaisir qu'il nous a causé et nous lui sommes aussi très reconnaissantes d'avoir bien voulu revoir et compléter les notes prises par Mlle Hélène Gorodiche, grâce à qui nos compagnes absentes ou éloignées pourront, elles aussi, apprécier cette intéressante conférence.

Le drame lyrique ou Nô et le théâtre de poupées au Japon

Origine des Nôs

L'art dramatique japonais a plusieurs formes : il y a un théâtre populaire où l'on joue des comédies d'amour et des drames historiques ; il y a un théâtre à l'européenne, où l'on va entendre Carmen, chantée en japonais.

Mais la forme la plus intéressante, parce que, sortie la plus directement de l'esprit du pays, est le Nô.

Le Nô a pour origine une ancienne légende de la très ancienne religion japonaise, le Shintoïsme. C'est celle de la déesse du soleil, qui, victime des mauvaises plaisanteries de

son frère, le dieu des orages et des vents, se réfugia dans une caverne. L'univers fut alors plongé dans les ténèbres les plus profondes. Les dieux très émus tinrent conseil dans la vaste plaine de la voie lactée. Un dieu particulièrement ingénieux, proposa de faire chanter un coq sacré. La déesse alors, pensait-il, ne pourrait que sortir de sa caverne. Mais obstinée, elle ne sortit pas. Les dieux inquiets délibérèrent à nouveau. Ils pensèrent qu'en utilisant les trois sentiments de curiosité, de jalousie et de coquetterie, qu'ils croyaient particulièrement féminins, ils arriveraient à décider la belle déesse à éclairer encore l'univers. Voilà ce qu'ils firent : on demanda à la jeune Ouzoumé, la plus drôle de toutes les déesses, de danser sur un tonneau. Les dieux de se mettre à rire et de pousser des cris de joie. Ce tumulte éveilla la curiosité de la déesse du soleil. Elle demanda ce qui se faisait. Il lui fut répondu que la cause de ce tumulte était la présence, parmi eux, d'une déesse plus belle qu'elle. Elle se leva et après s'être mirée longuement dans un miroir placé à l'entrée de la caverne, elle rendit la lumière au monde.

Le Nô est sorti de la danse d'Ouzoumé accompagnée de musique.

Au 14^e siècle on y mêle un récit dialogué. Le Nô est issu de cette synthèse d'arts : danse, musique, prose et poésie.

Les thèmes étaient tirés du Shintoïsme et du Bouddhisme. De là, d'un côté, des histoires de dieux, de démons et des descriptions de merveilleux pays, de l'autre, une pitié immense pour la misère humaine, le sentiment de bonté et de bienveillance universelles, en particulier, envers les religieux.

Le Nô arriva à son plus grand développement à la fin du 14^e et au 15^e siècle. Depuis lors, on cessa de composer des Nôs.

L'aristocratie Japonaise s'intéressa aux Nôs très vivement et ces drames sont joués actuellement en des théâtres spéciaux, dans la langue du xv^e siècle. Les spectateurs suivent ces drames si curieux, sur des traductions en japonais courant.

Traits caractéristiques. — Il est assez difficile d'assister à la représentation de Nôs. Joués dans les théâtres spéciaux, ils ne sont suivis que par quelques milieux fermés. Il ne suffit pas de payer sa place, il faut être invité. Le public est choisi :

les spectateurs sont tous des amateurs. La foule est strictement japonaise, quelques Européens seulement. Il faut se déchausser avant d'entrer. Les chaussures et les parapluies sont laissés au vestiaire.

Ces Nô sont appréciés de quelques-uns, mais la plupart des Européens les méconnaissent.

La scène est une plate-forme carrée. A droite, se trouve une plate-forme plus petite, au fond une troisième. De la gauche part une galerie qui aboutit au foyer, invisible pour les spectateurs. Il est séparé de la galerie par un rideau. Le décor est toujours le même : Sur un fond de bois verni, se dessine un pin, aux branches contournées. Les accessoires sont réduits à leur plus simple expression. Une charrette est représentée par un char d'enfant, une maison par un toit de chaume à peine ébauché.

On voit d'abord entrer huit à dix Japonais vêtus de costumes de ville anciens. C'est le chœur qui se place à droite... Puis le rideau s'entrouvre. Ce sont trois ou quatre musiciens, jamais plus, qui s'installent au fond. Les instruments sont curieux, la musique l'est plus encore : l'un des musiciens tient une flûte, l'autre un tambourin sur l'épaule droite qu'il frappe de la main, le troisième un autre tambourin sur la cuisse qu'il frappe à larges gestes. — Cet orchestre est réduit et étrange.

Enfin, les habilleurs pénètrent sur la scène pour se placer dans le fond : en effet, ce théâtre, par certains côtés si raffiné, l'est très peu par d'autres. Les acteurs, qui représentent souvent plusieurs personnages, sont habillés et déshabillés sur la scène. Les changements de vêtement symbolisent parfois la découverte du véritable personnage. Le chœur pousse des cris gutturaux étranges, probablement pour tendre les nerfs des spectateurs. Le rideau écarté se relève alors :

Le personnage de second rôle apparaît ; c'est toujours un homme. Il se place sur la scène et on attend le personnage principal qui est ou une femme ou un homme. La femme est toujours masquée, les acteurs étant toujours des hommes. Les acteurs sont habillés de costumes du xv^e siècle, magnifiques, brochés d'or, peints de fleurs de couleurs éclatantes. Les masques des femmes sont très finement exécutés. Ils expriment

bien les sentiments du personnage. La perruque est attachée au masque par un ruban multicolore qui pend jusqu'à la moitié du dos. Ces acteurs ne parlent pas d'une voix normale.

Le drame commence — le Nô se déroule lentement. On sent plus vivement chaque geste, qui est analysé d'une façon impressionnante. L'émotion ne se voit pas sur le visage ; ce qui s'accorde pleinement avec la morale japonaise, ordonnant de présenter un visage impassible ou souriant. Les sentiments du personnage sont exprimés par l'attitude du corps, par un léger frémissement, ou le tremblement presque imperceptible de la main ou du pied. L'acteur principal accomplit des danses, qui sont composées de mouvements rythmés et réguliers.

La femme porte toujours un éventail qui joue un grand rôle. Elle le tend pour représenter le geste de mendiant... Les vieillards, les miséreux, les fous, ont un bâton. Les dialogues des acteurs sont coupés par les chants du chœur.

Il y a cinq classes de Nôs : ceux qui se rapportent à la vie d'un dieu, d'un homme, d'une femme, d'un fou ou d'une folle et d'un démon.

Entre les Nôs de petites comédies gaies et populaires sont jouées et varient la représentation. Joués de 9 heures du matin à 7 heures du soir, ces drames sont coupés d'entr'actes courts où de petites servantes, qui trottinent sans bruit, dans la salle, vous apportent des braseros et une tasse de thé : il fait froid, car les salles sont vastes ; quelquefois même les Nôs sont joués en plein air.

Exemple d'un Nô se rapportant à la vie d'un homme :

Un seigneur Nakamitsou a envoyé son fils étudier dans un temple bouddhique, mais celui-ci n'a pas travaillé. Il s'est occupé d'art militaire. Le père le fait chercher pour le châtier. Il revient accompagné du vassal de son père.

Le seigneur lui dit : « Tu n'as pas travaillé, tu as passé ton temps à faire des exercices militaires, tu n'as pas obéi aux ordres de ton père, tu vas mourir. » Mais le vassal supplie Nakamitsou de pardonner ; alors, celui-ci, se tournant vers son vassal : « c'est toi-même, dit-il, qui vas couper la tête à mon fils parce que tu as osé intervenir », puis il s'écarte. Long monologue du vassal qui s'adresse enfin au fils de son

seigneur : « Va au temple ». Mais le fils lui dit qu'il doit obéir à l'ordre de Nakamitsou, qu'il faut le tuer. Le jeune fils du vassal veut sauver son camarade. « Tue-moi », dit-il à son père. Alors c'est un combat de générosité entre les deux jeunes gens. Le vassal y met fin en tuant son propre fils. Le jeune prince repart pour le temple. Un prêtre du temple survient et prévient le père. Le fils revient enfin et le père pardonne. Et le chœur dit au vassal : « Tu es heureux maintenant, tu as sauvé son fils : danse ! » Et il danse, mais parfois, il met la main devant les yeux, geste de tristesse. Le chœur chante : « Il pleure, c'est parce qu'il se dit que son fils ne peut jouir du pardon de son camarade. » Et le fils du seigneur s'en va. Le père héroïque le regarde longuement puis met sa main devant ses yeux.

Et le chœur reprend : « Il pleure, parce que son fils ne pourra plus jamais servir son ami ».

Exemple d'un Nô se rapportant à une femme :

Il y a trois personnages mis en scène dans ce Nô. Yoshitsouné, son fidèle Benkei et la belle Shizouka.

Sur la scène, deux personnages apparaissent tout d'abord : les deux hommes. Ils parlent entre eux et Benkei dit à Yoshitsouné : « Tu ne dois pas être accompagné par une femme à la guerre. » Alors entre Shizouka, le personnage principal, belle, dans sa robe orange, comme hallucinée. Benkei lui dit que l'ordre de son seigneur est formel. Elle ne viendra pas avec eux. Mais Shizouka tient à voir son seigneur. Celui-ci la prie de danser avant de se retirer. Un casque doré est placé sur sa tête. Elle déploie son éventail. Elle danse, tantôt s'approche de Yoshitsouné, tantôt s'en éloigne. Puis tous deux s'agenouillent face à face. Ils mettent leurs mains devant leurs yeux. Elle dit seulement : « Rien n'est plus triste que la séparation. » Et l'on revoit en esprit toutes les grandes séparations : on se souvient de Bérénice... Ils se lèvent. Elle s'en va.

Il y a aussi de jolis gestes dans la seconde partie de la pièce. Un démon coiffé d'une crinière rouge feu, se jette sur les deux hommes qui naviguent dans une barque, pour les tuer. Yoshitsouné tire sa petite épée qui est inefficace ; Benkei prend son moulin à prières qui fait disparaître le démon.

Exemple d'un Nô se rapportant à une folle, Komatchi :

Komatchi était une grande dame du x^e siècle, vivant à la cour, belle, aimée et coquette. Elle avait fait une grande promesse à un général pour le cas où il consentirait à dormir cent nuits sur un escabeau de bois dur, devant sa porte. Il en passa 99. Mais son père mourut, il dut passer la nuit auprès de lui. Komatchi lui écrit : Vous avez compté 99 nuits ; mais moi je compte la 100^e. » Plus tard, elle dut quitter la cour et tomba dans la pire misère.

Deux prêtres s'installent près d'un stoupa qui symbolise l'univers et le corps de Bouddha. Une vieille femme, appuyée sur un bâton s'approche. Elle est creusée de rides. Elle porte un manteau jaune sur une robe grise. Fatiguée elle se laisse tomber sur le stoupa. Mais les prêtres s'approchent d'elle et lui disent : « Tu ne sais pas, pauvre femme, que tu es assise sur un stoupa, qui représente l'Univers ! — Ne suis-je pas une partie de l'Univers ? » dit-elle. — « Mais le stoupa représente aussi le corps du Bouddha », reprennent-ils. — « Le Bouddha donnerait certes son corps pour qu'une malheureuse puisse s'asseoir un instant. — Mais, qui es tu, demandent les prêtres intrigués. — Je suis Komatchi ! »

C'est alors que prend place la scène de folie : l'esprit du général descend sur la vieille femme. Elle se met à danser. L'acteur qui joue ce rôle danse admirablement : Tantôt, il semble que ce soit le jeune général, tantôt la belle jeune femme, tantôt la vieille mendiante, qui dansent. Enfin, épuisée, elle tombe.

A titre d'exemple de passage lyrique dans le Nô, on peut citer un passage d'*Hagromô* célébrant la beauté du Japon :

« On parle des joies du ciel. Le ciel ne connaît pas la beauté de ces rives... Maintenant, la lune, dans un ciel sans nuages, envoie sa douce lumière sur la place de Kiyomi. Maintenant, le lever du jour montre ses reflets joyeux sur le blanc Fouji, sur l'image du Fouji dans le soir. Mais Mio, où le ciel et la terre se confondent, Mio, où les dieux ont vécu et donné le jour à nos rois, Mio, tu me parais plus beau encore quand le printemps souffle dans tes forêts... Qu'entendons-nous ? L'orage ? La tempête ? Pêcheurs, rentrez en toute

hâte ? Non, non, soyez sans crainte, je me trompais. C'est le printemps, la brise matinale dans les feuilles... Le ciel s'empourpre : d'île en île repoussées, les vagues d'azur viennent laver la côte, vêtue de sapins. La montagne a bien un orage ; mais c'est un orage de fleurs... »

Le drame lyrique nous intéresse d'abord par son caractère archaïque. Le chœur, la disposition de la scène nous rappellent le théâtre de la Grèce Antique. Les costumes sont extrêmement somptueux et intéressants par leur ancienneté. Les gestes si expressifs des acteurs sont particulièrement émouvants.

Les Nô ont, de plus, non seulement un intérêt dramatique, mais un intérêt lyrique et philosophique très grand.

Petites Comédies

Nous avons déjà vu que les Nô sont entremêlés de courtes comédies. Il faut en dire un mot. Les costumes en sont des plus simples et contrastent avec les riches vêtements des acteurs de Nô. Elles font toujours rire les spectateurs.

Les deux seigneurs

Deux seigneurs se promènent en se lamentant de n'avoir pas de serviteurs pour porter leurs grandes et lourdes épées.

Ils rencontrent un homme, le prennent à leur service et lui donnent les épées à porter. Alors ils se mettent à se moquer de lui : « Tu ne sais porter une épée », lui disent-ils. Mais le serviteur tire l'épée et dit : « Donnez-moi maintenant vos petites épées. » — « Non ! Non ! Qu'est-ce qu'il te prend », disent les seigneurs, mais ils sont obligés de céder. Le serviteur leur prend ensuite leurs manteaux, s'amuse à les faire se battre comme des chiens, comme des coqs, leur ordonne de se tenir comme le petit bonhomme sans jambes, Darouma.

Enfin, il part, après s'être bien amusé aux dépens des deux seigneurs, avec les épées et les manteaux.

Ainsi on voit les deux aspects du monde féodal japonais. Les Nô en sont la glorification, les comédies, la caricature.

Théâtre de poupées

Il représente pour le peuple d'une grande ville, telle Osaka, une distraction comparable à ce qu'est le Nô pour l'aristocratie.

Le public est très vibrant dans ce théâtre. Les spectateurs sont assis sur des nattes.

On est frappé tout d'abord, par l'aspect des hommes mystérieux, tout habillés de noir, qui font mouvoir les poupées. Puis on ne s'intéresse plus qu'aux faits et gestes de ces poupées. Elles sont très bien faites. Leurs costumes sont charmants. Elles agitent les bras et les jambes et font des gestes fort habiles (éventail rejeté et rattrapé). Ces poupées sont les acteurs de véritables drames. En voici un :

Une jeune fille est chassée de la maison de ses parents. Elle revient avec un bébé.

La mère, qui a vu sa fille à la porte, va trouver le père pour lui demander si elle peut recevoir sa fille. Le père répond par un non strict. La mère est bouleversée mais obéit. La pauvre fille désespérée joue de la guitare, tâche d'enfoncer la porte. La neige tombe et la jeune femme s'évanouit ; le bébé jette alors son manteau sur sa mère. La vieille grand'mère jette aussi un manteau sur sa fille, couchée dans la neige.

Ces deux gestes de tendresse amènent des larmes aux yeux de l'auditoire.

A la fin de la pièce, la fille est pardonnée.

Les Nôs et même le théâtre de poupées nous donnent une très haute impression de l'ancien Japon.

Quand on vit dans le Japon actuel, on peut ne pas toujours aimer certains emprunts faits aux mauvais côtés de l'Europe et de l'Amérique. On peut ne pas aimer la politique japonaise, mais il est difficile de ne pas goûter la vie japonaise, si simple, fine et charmante et de ne pas apprécier l'âme japonaise où se mêlent la gaieté et l'héroïsme, la joie de vivre et la facilité à mourir.



A l'issue de la conférence, en prenant une tasse de thé, professeurs, anciennes élèves, invitées et quelques aspirantes

que n'appelait point un cours trop urgent se sont attardées à causer par petits groupes auxquels se mêlaient fort aimablement le conférencier, Mme la Directrice ou Mlle Pommier.

Le succès et la cordialité de cette première réunion nous donne espoir que nos 3^{es} *samedis* seront aussi suivis qu'animés.

Décoration et Citation

Mlle Pommier nous écrit : « Mme Armagnat m'excusera de n'avoir pas pu résister au désir de vous communiquer la superbe citation méritée par son fils Jean » :

La *Croix de la Légion d'Honneur* a été attribuée au sous-lieutenant *Jean Armagnat*.

« Jeune officier, ayant en toutes circonstances fait preuve
« d'un bel esprit de sacrifice et d'un dévouement remarqua-
« ble. Commandant une section en première ligne sur un
« point où se produisit une violente attaque ennemie, a résisté
« avec une ténacité admirable et est tombé glorieusement à
« son poste le 31 juillet 1918 ».

Nous remercions Mlle Pommier de nous permettre de rendre un nouvel hommage à la mémoire du jeune et vaillant officier, qui, fidèle aux traditions de dévouement et d'abnégation de tous les siens, a donné sa vie pour la France.

Mariages

On nous annonce le mariage de :

Mlle Mary Ramell avec M. Pierre David.

Mlle Marthe Dreyfus avec M. Jacques Frank, décoré de la croix de guerre.

Mlle Christiane Cherfils avec le Docteur Malford Wilcox-Thewlis, ex-capitaine de l'armée américaine en France.

Mlle Simone Lacherez avec M. Jacques Achalme, licencié ès sciences.

Mlle Marguerite Dauzer avec M. D. Villeneuve.

Naissances

M. et Mme Choay (Lucie Denniel), sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fils, Louis.

M. et Mme Lyon-Caen (Georgette Halphen), ont le plaisir de nous faire part de la naissance de leur fils, André.

Nous envoyons à nos compagnes nos meilleurs vœux de bonheur et nos vives félicitations.

Décès

M. LUCIEN POINCARÉ

Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

Nous avons appris avec une bien douloureuse émotion la mort si soudaine de notre Recteur, M. Lucien Poincaré, Président d'Honneur de notre Association.

Avant même qu'il n'eût, en 1917, remplacé le regretté M. Liard, à la tête de l'Université de Paris, nous avons eu de nombreuses occasions d'apprécier sa bienveillance éclairée car il avait été directeur de l'Enseignement secondaire, puis de l'Enseignement supérieur.

Parvenu à la plus haute situation universitaire, M. Poincaré n'avait point perdu le souvenir de ses anciennes élèves de l'École de Sèvres ; c'est sous la direction de ce « scientifique » si passionné pour le développement de la science, que tant de nouvelles carrières, jadis inaccessibles aux femmes, se sont ouvertes à nos compagnes. M. le Recteur a en outre vivement encouragé toutes les initiatives d'entraide sociale de la jeunesse universitaire.

Patriote ardent, il employa toute son activité à favoriser l'expansion de l'influence et de la culture françaises à l'étranger.

Ce grand serviteur de la France fut pour nous un ami dévoué dont nous ressentons cruellement la perte inattendue.

Nous avons à déplorer la perte d'une de nos anciennes compagnes, Marcelle Devriès. Nous nous associons bien sincèrement au deuil des siens.

Un de nos professeurs, Mme Ficquet, qui s'est dépensée avec une si généreuse activité pour toutes les œuvres du lycée, vient d'être frappée dans une de ses plus chères affections : son mari, M. Ficquet, est mort après une courte maladie.

Nous perdons en lui un ami fidèle et dévoué. Du jour où il fut question de fonder une maison d'Education du Lycée Molière, il aida à la réalisation de ce projet, puis à la bonne réussite de l'entreprise, grâce à sa grande expérience des affaires, à la valeur et à la sûreté de ses conseils. Il resta administrateur de la Maison d'Education jusqu'à l'automne 1919. C'était un homme de cœur, toujours prêt à s'intéresser à toute initiative généreuse. Nous tenons à exprimer à Mme Ficquet toute la part que nous prenons à son deuil.

Nous apprenons la mort de Mme Dorville, tante de Mlle Suzanne Feist.

Nous adressons à notre compagne l'expression de notre profonde sympathie.

Bibliothèque

Nous rappelons que le service de la Bibliothèque est assuré les *lundi, mardi, samedi* de 2 h. 1/2 à 4 heures, par Mlle *M. Albert-Petit* qui se tient dans la salle de Braille. Celles de nos compagnes qui ne peuvent venir de bonne heure pourront s'adresser à Mlle *Schlesser*, le *mardi de 5 à 6* en la faisant demander par le Concierge du Lycée. Les Sociétaires qui souhaiteraient voir des livres nouveaux figurer au catalogue de notre bibliothèque nous feraient le plus grand plaisir en en adressant la liste à *Mme Delzant, 39, av. de Breteuil*, secrétaire. Nous désirons vivement être guidées par les préférences de nos camarades pour nos achats ultérieurs.

La bibliothèque sera, bien entendu, fermée pendant les vacances de Pâques.

Nota : On pourra désormais prendre des livres anglais et allemands et s'adresser à la bibliothécaire pour des envois de livre en acquittant par avance les frais d'envoi.

2. Société de Bienfaisance

Assemblée générale de la Société de Bienfaisance

L'Assemblée générale de l'Association de bienfaisance, préparée à la séance du 8 janvier par le tirage au sort du tiers des membres sortants du Comité, a eu lieu le jeudi 12 janvier. Les membres sortants étaient : Mlles Dugard, Schlessler, Hécart, Dupuy, Karcher, Milliard, Mmes Pierre Lévy et Dufour. Mmes Lévy et Dufour qui sont en province, et Mlle Dupuy ne se représentent point.

Mlle Plicque, directrice du Lycée a bien voulu accepter la présidence d'honneur.

Mlle Maury reste présidente d'acclamation.

Mlle Madeleine Romand est nommée vice-présidente à l'unanimité en remplacement de Mme Dufour.

Mme Stein veut bien remplacer Mme Lévy dans la tâche difficile de trésorière.

Hélène Weil sera secrétaire en remplacement de Marguerite Fournès qui, très occupée, donne sa démission.

Les autres membres sortants sont réélus ainsi que Mlles Fournès, Garcia et Bergmann.

Le Comité de la Société de Bienfaisance se trouve donc ainsi constitué pour 1920.

Présidentes d'Honneur : Mlle Stoude, directrice honoraire du Lycée ; Mlle Plicque, directrice du Lycée.

Présidente : Mlle Maury.

Vice-Présidente : Mlle M. Romand.

Trésorière : Mme Stein.

Secrétaire : Mlle Hélène Weill.

Membres : Mlles Bondois, Dugard, Mme Ficquet, Mlles Hécart, Schlessler, Scott, Renée Bergman, Edith Garcia, B. Milliard, Mme Delzant, Mlles Fournès, Karcher, M. Albert-Petit.

Déléguée de 6^e année : Hélène Gorodiche.

Déléguée de 5^e année :

Déléguée de 4^e année :

} seront élues ultérieurement.

Les élections terminées, Mme Stein présente le bilan financier de la Société.

Recettes :

Solde ancien	17.553 45
Intérêts du capital	327 07
Contribution des familles aux pensions et Colonies de vacances	2.632 35
Dons pour pensions et colonies vacances	1.785 »
Dons à la Société	1.401 »
Vente	12.339 25
Remboursement des Prêts	444 95
	<hr/>
	36.483 07

Dépenses :

Vêtements, chaussures, mobilier	4.236 25
Epicerie et boucherie	1.013 35
Dons aux familles	1.356 »
Colonies de vacances et voyages	8.706 45
Pensions mensuelles	825 50
Cercle amical	183 65
Secours pour maladie	472 85
Arbre de Noël	259 10
Frais et ports	47 85
Dons aux œuvres et vestiaire école communale .	770 »
Solde à nouveau	18.612 07
	<hr/>
	36.483 07
Recettes pendant l'année	18.929 62
Dépenses pendant l'année	17.871 »
	<hr/>
Augmentation du capital	1.058 62

SOLDE ACTUEL

Argent comptant	1.492 45
Caisse épargne	517 82
Compte de chèque (B. nationale)	12.151 80
Dépôt B. nationale	4.450 »
	<hr/>
	18.612 07

Ce budget annuel qui dépasse 36.000 fr. prouve éloquemment l'importance prise par la Société de bienfaisance.

Ces questions administratives réglées, Mme Bohren demande la parole pour remercier l'Association de s'être occupée d'une

famille de la Marne à laquelle elle s'intéresse : 5 enfants de 10 à 2 ans, le père éclusier, tué à son poste, lors de la deuxième avance allemande sur la Marne ; le ménage complètement ruiné. Un comptoir organisé en leur faveur à la vente a rapporté 450 fr. Nous continuerons, dans la mesure de nos moyens, à soutenir cette malheureuse famille, mais il y a lieu d'abord de faire inscrire les enfants comme pupilles de la nation. Mme Bohren se déclare prête à faire toutes les démarches nécessaires à l'Office Central, 31, rue Bonaparte.

Puis Mlle Scott nous entretient de nos enfants. Elle communique la lettre suivante, relative au jeune Le Hiré, dont le caractère nous donnait quelque inquiétude avant qu'on réalisât son désir le plus cher en l'embarquant comme mousse :

Vaisseau-Ecole Armorique, 16 décembre 19.

Madame,

J'ai l'honneur de vous dire que votre fils a une conduite exemplaire. Depuis son arrivée à bord, il n'a jamais été puni. C'est un excellent sujet ; je pense que s'il continue il fera un excellent marin.

Sentiments respectueux,

Le quartier-maître de la Cie,
C. CALVET.

Nous voici donc pleinement rassurées.

Un autre cas intéressant est celui de Lucienne B. Sa mère était une de nos protégées, restée sous notre tutelle jusqu'à 13 ans, âge auquel son père, véritable brute, l'avait reprise. Lucienne, qui a 12 ans 1/2 se trouve actuellement dans une situation identique : ses parents sont partis chacun de leur côté. L'enfant, placée depuis le mois d'août en Normandie, est très heureuse. Au mois d'octobre, nous l'avons laissée à la campagne sur les instances de sa mère qui devait nous aider à payer les 75 fr. de sa pension. Or, elle ne nous a jamais rien envoyé. Cette charge étant très lourde, nous nous demandons s'il ne vaudrait pas mieux confier Lucienne à l'Assistance publique. Cette solution serait souhaitable pour elle et pour nos autres enfants. En effet, si nous continuons à payer 75 fr. par mois, nous privons 12 enfants par an d'un mois de campagne. D'autre part, s'il prend aux parents fantaisie de récla-

mer Lucienne à 13 ans, nous ne pouvons rien contre eux, tandis que l'Assistance peut tout. Etant donné ces raisons, et puisque ni le père, ni la mère ne donnent signe de vie, on décide de commencer les démarches de suite. D'ailleurs, dans l'occurrence, il ne s'agirait point de nous désintéresser de l'enfant. Nous nous efforcerons d'obtenir qu'elle soit placée dans le département de l'Yonne, dans le voisinage d'une grande amie de notre Société, Mme Dupotet de Brévon, dont l'active charité veillerait sur elle comme sur tant d'autres abandonnés.

La fillette sachant écrire peut, d'autre part, correspondre régulièrement avec nous.

Un autre de nos jeunes protégés, lui aussi complètement abandonné nous préoccupe également.

Marcel L. avait été confié à un cantonnier par une femme qui n'a plus jamais donné signe de vie... Jusqu'en 1918, l'enfant resta dans sa famille d'adoption où l'on s'occupait de lui, mais à ce moment l'augmentation de toutes choses et les faibles ressources des braves gens qui l'avaient recueilli ne leur ont plus permis de le garder. Grâce à Mlle Pattez, nous l'avions fait entrer à la Queue-les-Yvelines, dans une école de garçons très bien tenue. Mme André Lebon avait obtenu que la Ligue fraternelle payât la pension, ce qu'elle ne peut plus faire maintenant. Il serait dommage que le petit ne restât pas à l'école, aussi allons-nous solliciter une réduction de pension et tâcher d'obtenir de la Ligue qu'elle la règle de moitié avec nous.

A propos d'une autre de nos familles, les A., on nous signale un fait qui, s'il est exact, ne doit pas être passé sous silence : Mme A. tient une petite épicerie à Auteuil. Elle ne réussit pas, bien que peinant beaucoup, dans un métier où il faut un homme, car son mari, très malade, ne peut rien faire. Son fils aîné, 16 ou 17 ans, travaille à Billancourt et prépare, en même temps, le concours des Arts et Métiers ; c'est un jeune homme des plus sérieux. Maurice, le plus jeune, était employé dans une usine qu'il a dû quitter pour raison de santé. Il a été admis dans une Ecole d'Agriculture de la Vienne où la nourriture serait, paraît-il, tout à fait insuffisante.

Nous pensons qu'il est de notre devoir, dans l'intérêt géné-

ral, de faire signaler ce fait au ministre de l'Agriculture, car il est indispensable que des enfants, en pleine croissance, et se livrant aux travaux des champs, puissent manger à leur faim.

Pour terminer la réunion sous une meilleure impression, nous avons eu, avant de nous séparer, de très bonnes nouvelles des D. que l'on peut considérer comme tirés d'affaire. La jeune fille est employée chez une modiste ; ils viennent de déménager et s'installent peu à peu plus confortablement.

Cercle amical de janvier et février

Quelle réunion animée et joyeuse que celle du 11 janvier, c'était bien un cercle de lendemain de paix : danse, chants, tombola. Mme Ghins et Marietta Martin se sont partagées le piano. Hélène Weil a conduit un lancier. C'était un gracieux spectacle pour celles qui ne dansaient pas. Mme Ghins a accompagné les chœurs, les jolies chansons de Bouchor, bien sues maintenant par la plupart de nos jeunes filles, qui étaient fort nombreuses (près de cinquante). Cinq des aînées des jeunes orphelines élevées par Mlle B. Milliard s'étaient jointes à nos invitées habituelles donnant l'exemple de la bonne tenue et de la réserve, point trop timides cependant pour cette première fois qu'elles nous venaient.

La partie spécialement artistique de la Réunion a été fort brillante. Grâce à Mme Dumont qui a chanté, accompagnée par Mme Ghins, l'air d'Héraclès de Hændel, et plusieurs de ces passionnées mélodies de Schumann sur les poésies d'amour de Heine, telles que « En mai, le mois resplendissant », « J'ai pleuré en rêve », « Résigne-toi ». Nos jeunes filles ont senti, quelques-unes même jusqu'aux larmes, le profond sentiment de cette musique, et il y eut une explosion d'applaudissements et même un ban en l'honneur de la cantatrice !

La tombola eut le succès final, et on s'est séparé en se promettant de danser encore la prochaine fois, mais aussi de causer plus sérieusement : que chacune pense à ce joli sujet, « les enfants », soit qu'elles récitent, soit qu'elles lisent quelque chose là-dessus.

En février donc, deux des plus jeunes récitèrent du Victor Hugo : « La Conscience », et « Pour les Pauvres ». Nous avons été fort satisfaits de cet essai de collaboration où ces enfants se risquent à leur tour à donner un peu d'elles-mêmes. C'est le principe des « Foyers d'ouvrières » fondés par les Américaines, où ce sont les sociétaires elles-mêmes qui, autant que possible, organisent, mettent de la vie, donnent les impulsions au lieu d'attendre qu'on les divertisse. Aussi sommes-nous enchantées du bon exemple donné par ces toutes jeunes, qui n'ont pas craint de réciter, même après Mlle Renée Parize, et par une petite pianistē qui a joué du Mozart. Elle a fait plaisir, même après Mme Dumont, qui venait de chanter avec son succès habituel « la Cloche » de St-Saëns, un air de « la Tosca » et un hymne aux Disparus de Marcel Samuel-Rousseau.

Quant au sujet des Enfants, qu'on devait spécialement traiter, nos jeunes invitées n'ont guère fourni de collaboration. Elles se sont contentées d'écouter, de fort bonne grâce, les quelques mots dits par Madeleine Albert-Petit sur le surmenage des enfants dans les manufactures, au début du XIX^e siècle, sur Elisabeth Browning qui a si bien pris leur défense dans son poème « The cry of children », et sur les progrès réalisés depuis cette époque pour la protection de l'enfance laborieuse.

Ce fut encore une journée bien complète, car non seulement on avait écouté de belle musique et de beaux vers, mais encore on avait bien joui de ce paradoxal soleil de Pluviôse en jouant au volant et à la corde dans notre vaste cour du lycée.

—:III:—

3. Correspondance et Informations

Quelques impressions sur le Canada

Mlle Aline Chalufour, qui est actuellement à Toronto, Canada, où lui parvient notre *Bulletin*, exprime le vœu « que les anciennes prennent la coutume de donner de leurs nouvelles dans ce *Bulletin*, de raconter leurs voyages, leur vie nouvelle, etc. Le *Bulletin* deviendrait ainsi un véritable lien entre les

anciennes élèves, qui, j'en suis sûre, prendraient plaisir à savoir ce que deviennent leurs camarades ».

Très aimablement, Mlle A. Chalufour donne l'exemple en nous envoyant sur son voyage et son installation à Toronto les intéressantes notes qui suivent et pour lesquelles nous lui adressons nos vifs remerciements :

« J'ai eu le plaisir de faire la traversée sur la *France*, notre plus beau transatlantique, je crois, avec ma sœur France, qui allait étudier le Service Social à Bryn Mawr College et avec mon jeune frère, en route pour Harvard. A notre joyeux groupe familial se sont joints d'autres étudiants de Harvard et de jeunes Françaises, boursières, qui étudient actuellement dans les Universités et Collèges américains ; elles étaient plus d'une centaine, alors qu'il y a deux ans, nous nous embarquions cinq pour Bryn Mawr ! Quel changement heureux et quelle bonne organisation a pourvu au départ de mes compatriotes leur donnant les conseils les plus judicieux quant à l'attitude à avoir aux Etats-Unis, ce qu'on attend d'elles, etc.

Je regrettais d'être seule avec France à représenter le Lycée Molière : j'espère que l'année prochaine il y aura un plus grand nombre de nos anciennes parmi les « New Pilgrims » nom que nous donne plaisamment un pasteur américain.

Partis un samedi soir, nous étions, dans l'après-midi du samedi suivant, en vue de l'imposante rade de New-York, après une traversée merveilleuse, mer d'huile, clair de lune, « and lot of fun ».

Un incendie immense obscurcissait Long Island : c'étaient les hangars de la Standard Oil Company qui brûlaient, premier coup d'œil assez caractéristique d'un pays où les incendies sont si fréquents ; à gauche, nous nous approchions d'une île verdoyante avec des cottages d'été à colonnettes blanches, du style colonial dont les Yankees sont si justement fiers.

Puis, un petit bateau avec les banderoles du « Welcome Comitee » est venu à toute vapeur tourner autour de nous, l'orchestre jouant la *Marseillaise* pendant qu'on nous lançait des paquets de journaux.

On apercevait les Gratte-Ciels à demi-perdus dans une brume rose. La *France* s'est arrêtée jusqu'à la tombée du jour, puis nous avons fait notre entrée dans le port à la nuit noire.

La statue de la Liberté ne nous est apparue que par la lumière de sa torche, telle une étoile au milieu des ténèbres. New-York traversé de nuit en auto prenait un aspect de ville fantôme qu'il avait bien perdu le lendemain en plein jour, où sa laideur, son manque de propreté, la rectitude inharmonieuse de ses énormes artères faisaient regretter Paris.

Après un voyage de nuit où j'ai retrouvé les « hommes de couleur », qui font le service des sleeping américains et revu au wagon-restaurant, sucre, crème... et eau en abondance, je suis arrivée à Toronto où j'habite depuis bientôt trois mois.

Les Canadiens sont très fiers de Toronto. C'est la plus grande ville du pays après Montréal. (Elle compte 600.000 habitants). On la trouve très belle ; après m'être habituée aux maisons de brique rouge que j'avais coutume de détester, j'avoue, moi aussi, que certaines de ses rues où ne se trouvent qu'hôtels privés et jolies villas, ont du charme. A chaque coin de rue, on rencontre ou une banque ou une église, et, au long de chaque rue, des plaques de docteur en nombre extraordinaire.

Toronto est le centre du Canada anglais et anglican, la rivale de Québec, française et catholique : partant, le milieu y est plus étranger pour une française, mais fort intéressant à étudier. C'est la capitale de l'Ontario, grande province à la fois industrielle et agricole où se trouve également Ottawa, le siège du gouvernement provincial. Celui-ci vient tout récemment de subir un profond changement : le parti conservateur a été battu par un nouveau parti, celui des Fermiers : United Farmers of Ontario, auquel s'est joint le parti travailliste ; on en espère beaucoup de bien.

Il y a à Toronto une excellente Université qui s'accroît sans cesse et est renommée pour ses facultés de médecine et de science ; j'y suis des cours d'Histoire du Canada et de littérature anglaise pendant mes loisirs, car j'enseigne le français chaque matin dans une pension privée ; j'y enseigne aussi l'allemand, m'étant dit qu'il valait mieux qu'une Française enseignât l'allemand que de voir, comme cela arrive si souvent aux Etats-Unis, notre langue enseignée par une Allemande. Ce m'est une occasion d'apprécier les excellentes leçons de Mlle Schach.

J'espère pouvoir à Pâques connaître Québec et Montréal et étudier sur place la question des Canadiens français, fort attachante pour une Française, qui, instinctivement, et sans en vouloir à nos alliés d'outre-Manche, ne peut s'empêcher de regretter qu'un pays aussi fertile et aussi riche ne soit plus en notre possession. La richesse du Canada est immense : blé, forêts, mines, houille blanche, tout s'y trouve prêt à exploiter pour qui n'a pas peur de travailler. C'est d'ailleurs un pays de travailleurs assidus, car ce n'est qu'au prix d'un labeur intense que les Canadiens peuvent « arriver ». Ceci explique sans doute l'amour de l'argent pour l'argent qu'on leur reproche souvent et qui contraste avec la générosité des Américains.

Il est à regretter aussi que les enfants soient, pour la plupart élevés à la diable, sans discipline ni manières ; la tâche des professeurs n'en est que plus ardue !

Au demeurant, les Canadiens sont cependant les meilleurs gens du monde, très hospitaliers, très honnêtes, religieux pour la plupart et aimant leur famille. Ils s'éveillent peu à peu au sentiment de ce que va devenir leur pays au xx^e siècle ; ils parlent beaucoup de la nation canadienne, mais il leur est difficile de dire en quoi et comment ils sont Canadiens ! Ce qui prouverait, je pense, que la notion de leur nationalité comme la formation de celle-ci est récente.

Aline CHALUFOUR.

Situations au Maroc et en Algérie **Questions Coloniales et Sportives**

Une autre de nos anciennes compagnes manifeste son intérêt à notre Association d'abord, en signalant à nos camarades des situations avantageuses, ensuite en donnant d'excellentes suggestions pour ce *Bulletin*.

« J'apprends, écrit à notre présidente, Mlle Lucie Mantoy, professeur d'Anglais au Lycée d'Alger, qu'on cherche pour le Collège de Jeunes filles de Rabat (Maroc), une licenciée d'Anglais et pour le lycée de Jeunes filles de Constantine une suppléante au professeur d'Anglais malade. Ces deux villes ont un climat excellent. Rabat doit être délicieux à habiter et Constantine est très pittoresque. J'ai pensé que ça pourrait

peut-être plaire à une de mes anciennes ou nouvelles et inconnues camarades et profite de ce prétexte pour me rappeler au souvenir de mon lycée, si toutefois quelqu'un s'y souvient encore de moi ! Le *Bulletin* m'intéresse toujours, bien que je ne le trouve pas assez occupé de questions coloniales ni de l'extension de la culture physique dans les lycées de jeunes filles. Mais ceci n'est pas un reproche, car je n'ignore pas que les besoins abondent, urgentes, immédiates... »

Mlle Lucie Mantoy, formule, on le voit, un souhait presque identique à celui de Mlle Aline Chalufour.

Les informations relatives au mouvement social et aux carrières de femmes que nous nous efforçons de donner régulièrement dans ce *Bulletin*, seraient utilement complétées par des notes se rapportant à la vie coloniale et aux situations qui pourraient s'offrir outre-mer à nos camarades amenées à quitter la France à la suite de leur mariage ou de tout autre circonstance.

Nous avons de nombreuses compagnes installées au Maroc, en Algérie, en Indo-Chine. Combien elles nous feraient plaisir et nous rendraient service en nous envoyant elles aussi quelques « impressions » accompagnées de renseignements pratiques.



En ce qui concerne la « culture physique » des jeunes filles nous verrions avec grand plaisir un club sportif s'organiser au Lycée Molière comme il en existe un au Lycée Victor-Hugo où deux équipes de hockey s'entraînent sous la direction d'une de leurs compagnes, championne de France pour le hockey.

Nous publierons bien volontiers les informations qu'on voudra bien nous communiquer à ce sujet.

Chez les Y. W. C. A.

C'était rue de Caumartin, dans le beau local des Young Women's Christian Association, le 26 février : les secrétaires américains des Foyers féminins y conviaient à une tasse de thé quelques élèves de l'École d'Action sociale « Pro Gallia ». Deux de nos sociétaires, Mlles de Montmort et M. Albert-Petit,

assistaient à cette très gracieuse et très intéressante réunion. Les Américaines, en uniforme gris-bleu, avaient épinglé leurs noms sur leurs poitrines et nous fîmes de même, système pratique de présentation !

Miss Digmann, secrétaire générale des Y. W. C. A. pour la France, et qui a collaboré à la fondation des Foyers dans plusieurs villes comme Lyon, St Etienne, Roanne, Bourges, Tours, Reims, Mulhouse, a expliqué leur rôle éducatif à la fois pour les jeunes filles ayant des loisirs et pour celles occupées dans des bureaux ou des usines. Elles y trouvent des distractions saines, y suivent des cours attrayants et s'y développent par l'intérêt même qu'elles portent à l'organisation du Foyer. Les familles voient d'un très bon œil leurs filles passer là quelques heures et en revenir plus animées.

Le fonctionnement de notre Cercle amical, où des Sévriennes, maintenant professeurs en province, avaient prêté leur concours, a fort intéressé les Américaines. Elles applaudiraient à voir cet exemple suivi par d'autres lycées, dans de petites villes surtout, où pourraient se créer des centres de réunion, dans un esprit jeune et vivant.

Une Bibliothèque Américaine à Paris

Le Comité français de la Bibliothèque américaine à Paris (10, rue de l'Elysée), a l'honneur de faire connaître aux nombreux lecteurs de langue anglaise à Paris, la ressource nouvelle qui s'offre à eux et de faire appel à leur aide en faveur d'une institution à laquelle ils ne peuvent manquer de s'intéresser.

La nation américaine, qui avait constitué pour la guerre une bibliothèque circulante à l'usage des soldats du corps expéditionnaire, a décidé de laisser à la France un fonds de 25.000 volumes choisis parmi les plus représentatifs et les plus importants. La bibliothèque américaine existe dès maintenant, 10, rue de l'Elysée, ouverte à tous les lecteurs de 10 h. à 22 h., tous les jours, et le Dimanche de 14 h. à 22 h.

Elle contient une abondante collection de livres de référence : encyclopédies, biographies, traités d'histoire, d'histoire de l'art,

de critique littéraire, de droit, de science sociale, qui sont à la disposition. Les ouvrages constituant la bibliothèque proprement dite, accessibles sur demande d'après un catalogue sur fiches, ont été choisis par des spécialistes pour représenter l'ensemble de la production littéraire, philosophique, politique, juridique, morale, sociale, scientifique, technique, religieuse, des Etats-Unis. De nombreux livres anglais complètent la collection, qui tendra de plus en plus à devenir anglo-américaine.

Une salle de revues et journaux est ouverte au public.

Les frais d'entretien et de développement de cette bibliothèque sont élevés. Les colonies américaine et anglaise de Paris ont fait des dons importants pour la faire vivre. Le public parisien, curieux de lectures en langue anglaise, voudra contribuer à l'établissement permanent et à la croissance de ce fonds unique à Paris et en France. Travailleurs et lecteurs bénévoles y sont également intéressés.

Une salle spéciale est réservée aux enfants, avec des livres et des magazines spéciaux.

La Bibliothèque reste ouverte pendant la période des vacances.

Membres bienfaiteurs : 5.000 francs.

Membres fondateurs : 2.000 francs.

Membres donateurs : versement initial de 100 francs et cotisation annuelle de 100 francs.

Membres souscripteurs : cotisation annuelle de 20 francs ; donnant droit à emprunter deux livres à la fois.

Membres participants ; cotisation annuelle de 10 francs ; donnant droit à emprunter un livre à la fois.

Envoyer les adhésions et verser les souscriptions, à AMERICAN LIBRARY FUND, 10, rue de l'Elysée, ou à l'ordre de Mr. O. W. Roosevelt, Trésorier, American Library Fund, Farmer's Loan and Trust Co., 41, Bd Haussmann.

— « 020 » —

Le Gérant : A. COUESLANT.
